

GENÈVE  
UN CANTON  
DE NATURE  
bienvenue!

# Réserve naturelle Chânières



RÉPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



## Carte d'identité de la réserve naturelle

<b>Commune – Propriétaires</b>	Aire-la-Ville – Etat de Genève, commune d'Aire-la-Ville, domaine public communal.
<b>Localisation</b>	Située au nord-est du Bois de St Victor, au sud du Moulin de la Ratte.
<b>Surface</b>	2,2 hectares, dont le quart est occupé par une pinède.
<b>Accueil des visiteurs</b>	Les visiteurs peuvent découvrir les richesses de la réserve à pied ; un sentier borde le périmètre sud-ouest de la réserve.
<b>Historique</b>	Milieu ouvert qui s'est progressivement refermé. Un entretien avec des travaux d'abattages a permis de rétablir la richesse du site.
<b>Milieux d'intérêt</b>	Pinède à molinie et prairie sèche.
<b>Pour les curieux de nature</b>	Fadet commun, myrtil, lézard vert, ophrys mouche, épipactis des marais, aster amelle.
<b>Pour les plus naturalistes</b>	Grand nègre des bois, criquet des mouillères, céphalanthère blanche, orchis moucheron.
<b>Date de la première mise sous protection</b>	Réserve naturelle depuis 2011.

### Accueil des visiteurs

Bienvenue dans la réserve naturelle des Chânières! Ce site encore méconnu est situé au nord-est du massif forestier de St Victor, entre les lieux-dits du Moulin de la Ratte et de la Petite Grave.

Vous pouvez vous promener dans toute la réserve afin de découvrir ses richesses, bien qu'aucun cheminement balisé ne la traverse. Un sentier et un chemin de randonnée pédestre passent à proximité du site: ils vous permettent notamment de rejoindre Bernex à Aire-la-Ville



Des ruches occupent une partie de la réserve.

ou Cartigny. Vous pouvez accéder à la réserve en bus (moins de 15 min à pied depuis l'arrêt Treulaz et moins de 10 min depuis l'arrêt Moulin de la Ratte).

Après avoir visité la réserve des Chânières, une marche de 30 minutes vous permettra de poursuivre votre balade dans la réserve naturelle du Bois de Treulaz, située à l'ouest du Moulin de la Ratte, en direction des berges du Rhône.



**Afin de respecter la faune et la flore sensibles, nous vous remercions de renoncer à toute cueillette et de ne pas pénétrer dans le périmètre protégé avec un chien (même tenu en laisse).**

### Le rucher des Chânières

Le site des Chânières est actuellement utilisé par un apiculteur. Afin d'éviter tout risque de piqûre d'abeille, il est recommandé de ne pas approcher les ruches et de garder un comportement calme durant votre promenade.

## Historique du site

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, seule une partie de l'actuelle réserve – correspondant aux rives du Nant de Goy – était boisée, le reste étant occupé par une prairie. Par manque d'entretien, le milieu s'est refermé petit-à-petit : une partie de ce boisement était alors occupé par une vaste pinède. Des travaux forestiers, avec des abattages effectués dès 2009, ont permis d'éclaircir à nouveau la zone et de rétablir ainsi sa richesse naturelle.

La zone de prairie située au sud-est de la réserve, quant à elle, est régulièrement fauchée.

### Pourquoi ce nom ?

Le nom du site « Chânières » provient du mot « chêne », désigné en vieux français par les mots caissene, caisne, chagne, chaisne, chasne et chesne.

## Cartes historiques





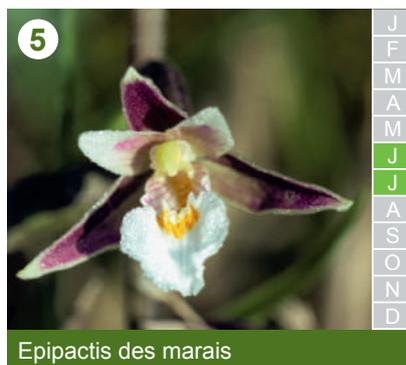
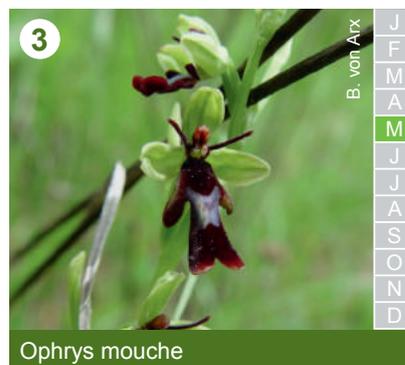
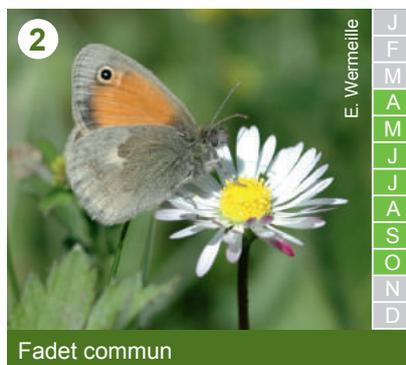
### Accès, cheminements et infrastructures

- |  |  |
|--|--|
|  Périmètre de la réserve naturelle                  |  Zone ouverte, prairie    |
|  Cheminement autorisé, chemin de randonnée pédestre |  Forêt                    |
|  Cheminement autorisé                               |  Forêt claire             |
|  Routes et chemins                                  |  Plans d'eau, cours d'eau |
|  |  Zone humide              |
|  |  Zone agricole            |
|  |  Zone bâtie               |
|  Arrêt TPG  |  |



## Pour les curieux de nature

La réserve propose de belles prairies ensoleillées.



## Pour en savoir plus...

La réserve naturelle des Chânières a une grande valeur pour la nature, malgré sa petite taille et sa situation dans un paysage fortement agricole. Son intérêt est lié à la présence d'une pinède à molinie, un milieu rare dans le canton et en Suisse, et à celle d'une prairie sèche. La richesse exceptionnelle de la prairie sèche confère à la réserve des Chânières un statut de site prioritaire pour la conservation de la flore cantonale. En effet, plusieurs espèces menacées s'y développent, comme des orchidées remarquables (la céphalanthère blanche *Cephalanthera damasonium*, l'orchis pourpré *Orchis purpurea*, ou encore l'orchis moucheron *Gymnadenia conopsea*) et d'autres plantes à fleur inféodées aux milieux secs (l'odontites jaune *Odontites luteus* et la globulaire allongée *Globularia bisnagarica*).

Les milieux ouverts sont indispensables au cycle biologique de nombreux insectes. Ainsi, les papillons (lépidoptères) vont pouvoir butiner les nombreuses fleurs présentes sur le site, voire même se reproduire sur certaines de ces plantes: le grand nègre des bois (*Minois dryas*), la petite violette (*Boloria dia*), la méliée des centaurees (*Melitaea phoebe*) ou encore le demi-deuil (*Melanargia galathea*) sont des exemples de la grande richesse en papillons du site (près de 30 espèces inventoriées en 2013).

Une quinzaine d'espèces de criquets et saute-relles (orthoptères), dont certaines d'intérêt, tirent aussi parti de ces milieux secs: le criquet des

## Un papillon spécialisé

Le grand nègre des bois (*Minois dryas*) dépend de la présence de graminées typiques des prairies sèches (molinies, bromes), utilisées comme nourriture de ses chenilles. La réouverture des zones de pinède à molinie des Chânières est donc favorable à sa reproduction. Ce grand papillon, caractérisé par la présence sur ses ailes antérieures de ronds bleus cernés de noir (appelés ocelles), doit son nom à sa couleur (brun tirant sur le noir chez le mâle) et au fait qu'on le retrouve aussi dans les forêts claires.

mouillères (*Euchorthippus declivus*), la decticelle bicolore (*Metrioptera bicolor*) et le conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*). Ils sont également appréciés des reptiles (lézard vert, couleuvre à collier) grâce à leur exposition ensoleillée.

Des corridors biologiques importants pour la nature sont situés à proximité de la réserve. Ils permettent à la faune de rejoindre les principaux massifs forestiers de la région (Bois de St Victor, Bois de Châtillon, Bois du Treulaz) ainsi que les grands espaces naturels situés sur les berges du Rhône (Moulin de Vert, Teppes de Verbois). La réserve des Chânières joue donc un rôle de zone de transit essentiel pour les animaux sauvages de toute taille.

## Mesures de gestion et de restauration

Un plan de gestion spécifique à la réserve naturelle des Chânières a été établi en 2013. Il permet entre autres de définir les mesures d'entretien à mettre en oeuvre afin d'assurer la préservation de ce site essentiel à bon nombre d'espèces. L'intérêt écologique de la réserve étant dû à la qualité de ses milieux ouverts rares dans notre canton, il importe d'éviter leur embroussaillage avec les mesures sui-



La decticelle bicolore.



Grand nègre des bois.

vantes: amélioration de l'ensoleillement des prairies sèches, abattages d'arbres dans la zone de pinède, fauches sectorielle avec une alternance de 2 à 3 ans. La préservation de certains insectes, comme les sauterelles et les criquets, implique de maintenir des surfaces non fauchées (en hiver notamment) et une tonte moins fréquente est également assurée autour des ruches.

Des zones tampons, sous la forme de bandes herbeuses extensives, sont aussi conservées afin d'assurer pour ce site sensible une transition avec les milieux agricoles alentours et préserver ainsi la qualité des prairies pauvres en éléments nutritifs. Les lisières ont été étagées et agrandies pour permettre de diversifier les habitats disponibles. La présence de la fougère

aigle (*Pteridium aquilinum*) dans une partie de la lisière forestière est contrôlée, son expansion pouvant perturber la richesse floristique des prairies voisines. Enfin, les reptiles sont favorisés par la mise en place de tas de bois ou de pierres, où ils peuvent s'abriter ou se réchauffer, dans les espaces ouverts bien ensoleillés.



### Mesures de gestion récentes

Réouverture de la zone de pinède à molinie (abattages).	2009
---	------

### Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'application

(RPPMF, 2007). Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

### Protections fédérales et internationales

Inventaire des sites de reproduction de batraciens (OBat, 451.34)	depuis 2007 (n° GE 46)
Site du réseau émeraude (Convention de Berne)	depuis 2009 (n° 26)

### Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2011
Sites prioritaires pour la conservation des plantes vasculaires (RPPMF, L4 05.11)	depuis 2011 (n° 33)

## Mes notes de terrain



### A propos

Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève, 2010, Etat de Genève.

Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève : espèces et sites prioritaires, 2011. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Nature dans le canton de Genève : bilan de 10 ans d'actions et perspectives, 2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature : [www.ge.ch/nature/reserves](http://www.ge.ch/nature/reserves)